

Cour de France.fr / Histoire et fonction / Finances et gestion territoriale / Etudes modernes / Pouvoir et argent. La fiscalité d'État et la consommation du crédit des ducs de Bourgogne (1384-1506)

Jelle Haemers

Pouvoir et argent. La fiscalité d'État et la consommation du crédit des ducs de Bourgogne (1384-1506)

Article. Source : Revue du Nord

Haemers, Jelle, Lambert Bart, « Pouvoir et argent. La fiscalité d'État et la consommation du crédit des ducs de Bourgogne (1384-1506) », Revue du Nord, 1/2009 (n° 379), p. 35-59.

Résumé de l'article

Des études récentes sur le fonctionnement des États dits modernes ont démontré que le prélèvement fiscal représentait la ressource essentielle dans la genèse de l'État moderne dans l'Europe médiévale. L'augmentation des revenus fiscaux et des ressources financières des princes médiévaux s'est avérée cruciale pour expliquer la genèse des États. Toutefois, cette évolution fiscale n'a pas été linéaire, ni générale dans l'Europe médiévale. En outre, dans certains cas spécifiques, le recours par les monarques et seigneurs médiévaux à l'emprunt ou à l'augmentation des impôts a mené à la déstabilisation de la puissance des dynasties. Nous nous concentrerons dans cet article sur l'aspect déstabilisant, voire destructeur, de la politique financière des ducs de Bourgogne (1384-1506). Certes, la politique de crédit de cette dynastie, une des plus riches dans l'Europe du Moyen Âge tardif, a fait entrer beaucoup d'argent liquide dans les coffres de l'État ; elle a apporté des bénéfices politiques ponctuels et a permis d'engranger des avantages militaires sur le terrain. Mais dans le même temps, ce recours au crédit a aussi entraîné des dettes spectaculaires pour le Trésor ducal et a soumis les ducs à des obligations à la fois financières et administratives qui ont fortement hypothéqué leur autonomie politique.

[Lire la suite \(Cairn.info\)](#)